Les festivals incluent des **représentations de cinémas, de pièces de théâtres, de contes, d'arts de la rue, de musique et des concerts, ou encore d'autres spectacles-action inédits. Ils ont souvent en commun :** une entrée, un point info, un espace de restauration, des salles ou des gradins en plein air, des toilettes, et parfois des solutions d'hébergement (hôtel, chambres, camping), des espaces de conférence ou des expositions.

On nous contacte surtout pour savoir **comment adapter un festival de musique**. En effet, quoi de plus beau que la langue des signes associée à la musique ? Et pourtant, ces initiatives donnent rarement un beau résultat aux yeux du public sourd/malentendant. Voyons pourquoi et comment éviter cela.

Il faudra, tandis que l'on mettra l'adaptation en place, penser à **bien diffuser l'information** ! Rien de pire que de faire tous ces efforts pour que les personnes sourdes/malentendantes ne soient pas au courant et ne viennent pas.

Il ne faut pas hésiter à **indiquer, dans la diffusion et dès l'accueil du festival, ce qui est accessible et ce qui ne l'est pas**, notamment au moyen de pictogrammes. Vous pouvez aussi envisager de mettre en place une **politique tarifaire spécifique** pour les personnes sourdes/malentendantes, surtout si celles-ci n'ont pas accès à l'entièreté des services du festival en toute autonomie.

Nous vous conseillons aussi **d'éviter certaines erreurs contraignantes pour le public** que vous cherchez à attirer comme : devoir réserver sa place longtemps à l'avance alors que les autres festivaliers peuvent arriver en dernière minute, ou encore, ne plus octroyer le droit à une place pour une personne sourde/malentendante parce que seul un nombre de places limité leur est réservé. Cela s'est déjà vu sur des festivals très connus et qui font beaucoup de publicité pour leur accessibilité mais qui récoltent un succès mitigé !

Rendre accessible un festival est bien plus complexe encore que de rendre accessible une représentation unique. Nous ne pouvons que vous conseiller **d'intégrer l'accessibilité dès le début du projet, y compris dans le budget.** Vous trouverez ici quelques conseils pour une bonne gestion du projet.

AGENCEMENT DES LIEUX

L'espace et l'éclairage

Chaque type de représentation artistique va demander une adaptation des lieux particulière.

Pas de panique, ces adaptations sont souvent très simples. Il faut essentiellement veiller à des **questions de lumière**, pour que les protagonistes (artistes,…)/**les** interprètes langues orales/langues signées soient **bien visibles**.

Dans certains cas, il faudra prévoir des emplacements aux meilleures rangées pour permettre aux personnes sourdes/malentendantes de **bien voir les artistes, les personnes signantes, l'interprète ou de bien voir le sous ou le** sur/titrage.

L'acoustique

Dans le cas où on souhaiterait que les personnes sourdes/malentendantes puissent entendre la musique, il faut savoir que **la perception de la musique, avec toutes ses nuances, va être fort différente selon le degré d'audition de la personne**. Une personne qui a une surdité légère, moyenne, et/ou qui est bien appareillée, pourra bien percevoir la musique si on installe **une boucle à induction magnétique** dans les salles. En revanche, il est illusoire d'espérer que la totalité de la musique parvienne, avec toutes ses nuances, à une personne sourde profonde. On peut cependant prévoir **un plancher en bois qui transmet les vibrations** de la musique (qui doit alors être assez forte) ou prévoir de permettre à ces personnes de **se placer à proximité des baffles**.

Elles ne doivent jamais y être obligées et cet emplacement doit leur permettre d'avoir, malgré tout, une bonne visibilité sur la scène/l'interprétation. Certaines salles transmettent déjà naturellement bien **les vibrations de la musique dans les planchers et dans les sièges**. N'hésitez pas à vous faire conseiller ou à **faire des essais** avec des personnes sourdes profondes.

La signalétique

Sur le site du festival, le mieux, c'est qu'il soit directement **renseigné, par une indication visuelle, l'endroit où la personne sourde peut trouver des renseignements** ou poser des questions à ce sujet (comme sur le dessin des foires et salons).

Tout le monde profitera aussi d'une **signalétique claire et simple**, d'**un plan de tous les événements et services proposés** par le festival. Ils seront idéalement basés sur des **pictogrammes et des couleurs**.

On peut aussi envisager que le festival intègre d'autres équipements visuels et **un système de sécurité adapté**.

SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Les boucles à induction magnétique

Les boucles à induction magnétique peuvent être placées partout là où des services sont proposés aux personnes sourdes/malentendantes. Mais c'est surtout aux guichets et dans les salles de représentations qu'elles sont importantes.

Le sur et sous-titrage

Tous les spectacles et films peuvent être sur-titrés (spectacles) ou sous-titrés (films).

Les écrans géants

Dans les festivals, en particulier ceux qui sont prévus pour accueillir beaucoup de monde, on peut prévoir de poser **des écrans géants** là où des spectacles ont lieu. Une caméra filme la scène qui est restituée sur un écran géant. Cela **permet aux personnes qui sont plus éloignées de mieux voir la scène ou des détails de la scène**.

Ces solutions conviennent particulièrement bien aux personnes sourdes/malentendantes. Il est **possible de prévoir une seconde caméra et un second écran géant uniquement pour l'interprète langues orales/langues signées**. Celui-ci doit être disposé juste à côté du premier.

Les autres solutions sonores

Les personnes entendantes recherchent régulièrement des solutions pour transmettre les sons de manière fidèle au public sourd et malentendant. Au-delà de ce que nous avons déjà proposé, l'expérience de **distribuer des ballons gonflés** à ces personnes, a déjà été tentée. Les ballons, si les sons sont suffisamment forts, et lorsqu'ils sont tenus à pleines mains, **transmettent les vibrations de la musique dans les doigts**. Cette solution est séduisante, mais **peu pratique**. Peu de personnes sourdes/malentendantes ont envie de tenir un ballon entre les mains durant un spectacle entier. Dans bien des cas elles **attachent davantage d'importance au visuel du spectacle et à l'accès à son contenu (paroles, actions,…).** Quelque soient les autres solutions qui pourraient être éventuellement envisagées, il faut **penser à leur côté pratique pour le public**. Un sourd/malentendant signant a **besoin de ses deux mains libres pour communiquer** !

Le personnel du festival/de l'accueil

Le premier contact se fait à l'accueil. Celui-ci doit, idéalement, **être le reflet du niveau d'adaptation qui se trouve sur le festival**. La tâche de l'accueil du public sourd/malentendant signant peut être confiée à **une personne sourde ou entendante qui maîtrise la LSFB langue des signes de Belgique francophone** . Un interprète peut aussi être présent sur place. Malheureusement, cette dernière solution n'est pas très conseillée en raison de son coût. En effet, si un interprète doit rester à l'accueil pour l'hypothétique accueil d'une ou deux personnes sourdes, le temps creux est rémunéré au plein tarif. Cela correspondra à, à peu près, 50 euros de l'heure. Cela chiffre vite la journée à un montant très élevé pour de la simple attente. Nous **conseillons plutôt la connaissance de la LSFB de la part du personnel d'accueil, d'un employé ou d'un bénévole sur place** qui serait affecté à cette tâche. Attention, cette personne ne sera pas là pour interpréter mais pour fournir directement de l'information.

Dans tous les cas, **une sensibilisation à l'accueil** d'une personne sourde/malentendante est le minimum de ce qui peut être fait. Si toutes les personnes amenées à leur rendre service peuvent en bénéficier, c'est encore mieux.

Si votre équipe est nombreuse, le recours à un signe distinctif pour identifier ses membres (T-shirt, brassière, costume). Vous éviterez ainsi aux personnes sourdes et malentendantes de devoir tenter d'interagir avec un tas de gens, avec le risque de se tromper plusieurs fois d'interlocuteur.

Vous pouvez aussi envisager de faire appel à **une association qui effectue des sensibilisations à la surdité pour quelle sensibilise aussi le tout-public** sur place. Les petites animations ou les parcours exploratoires sur la surdité ont généralement **beaucoup de succès**.

Les festivals de musique sont aussi l'occasion de **sensibiliser aux dangers de l'exposition à des sons trop forts**. Distribution de **bouchons d'oreilles, de casques, ou adaptation du volume sonore** peuvent être les bienvenus ! On peut faire une pierre de deux coups avec ce type de sensibilisations qui réunissent plusieurs objectifs.

Les interprètes

Les interprètes en langues signées/langues orales peuvent être dépêchés pour **interpréter les demandes d'information et les échanges** divers qui peuvent avoir lieu entre le personnel du festival et les artistes et les personnes sourdes/malentendantes signantes. Si cette solution est retenue, veillez à ce que l'entièreté du festival soit accessible, celui-ci sera plus attrayant pour ce public et l'investissement financier sera justifié.

La place et le rôle, et les limites que présente la solution de l'interprétation dans le cadre des spectacles de théâtres, de contes,… a déjà été détaillée autour du sujet des théâtres. Nous en avons parlé aussi dans l'adaptation des cinémas et des films.

Dans le cadre de l'adaptation aux **concerts de musique**, c'est une solution tout à fait envisageable et attrayante, mais à certaines conditions. Il faut veiller à **donner des conditions de travail optimales et faire un bon choix de prestataire.**

Les bonnes conditions de travail des interprètes en langues signes/orales sont détaillées ici, et, en particulier, pour les représentations théâtrales, ici. Dans le cas des festivals, il faut toujours veiller à ce que l'interprète ait **une bonne réception du son et de la musique**. Faites attention au vent qui pourrait rediriger les sons dans une direction non souhaitée. Il vaut mieux, idéalement, faire des essais et/ou équiper l'interprète d'un casque de réception.

Quant au choix du prestataire, il est un peu épineux. Certains avancent, pour justifier l'emploi d'une personne non qualifiée pour l'interprétation des concerts, qu'il vaut mieux avoir un interprète amateur avec un bon niveau de langue des signes, passionné de théâtre ou de musique et doué pour rendre les atmosphères… qu'un interprète diplômé mais dont la prestation est moins bonne. Hélas, il y a, en effet, à l'heure actuelle, **trop peu d'interprètes diplômés** qui, d'une part, aiment, et d'autre part, sont doués pour traduire les concerts en langues des signes. Mais attention, que ce soit dans un cas ou dans l'autre, seule **une préparation adéquate** permet à l'interprète de traduire le plus fidèlement possible le sens de la musique et là où les interprètes professionnels sont rémunérés, généralement avec un montant trop bas au regard de la prestation réalisée, les interprètes non diplômés ne le sont, eux, pas du tout ou encore moins. Il est important que l'organisateur du festival **respecte à sa juste valeur le travail de l'interprète** et mette en place un cadre adéquat respectueux du travail réalisé. De plus, **la professionnalisation offre un minimum de garanties quant à la qualité de la prestation.**

Concrètement, comment cela se passe-t-il pour un interprète ?

Les interprètes des concerts des Francofolies de Spa procèdent comme suit : une personne responsable de l'accessibilité du festival prend contact avec les interprètes du Service d'Interprétation pour Sourds de Wallonie et leur fournit le programme des concerts prévus pour la prochaine édition qui a lieu chaque année fin juillet.

Ainsi, au mois de mai déjà, ils choisissent entre eux, les concerts qu'ils traduiront. Pour faire ce choix, ils recherchent les paroles des chansons des artistes sur internet, s'il n'y a pas déjà de CD disponible, et analysent ce répertoire de chansons afin de voir s'il est possible d'en faire une belle traduction et font une sélection qu'ils transmettent à leur contact aux Francofolies. Cette personne va s'occuper de contacter les agents des artistes.

Les interprètes essaient de rencontrer les artistes afin d'être certains que leur traduction correspond au sens qu'ils ont voulu donner, ou d'assister à l'un de leurs concerts afin de savoir à l'avance comment ils ont l'habitude de se présenter sur scène.

Ils doivent aussi préparer la traduction même des chansons, et pour ce faire, il faut faire l'analyse linguistique nécessaire à la fidélité de la traduction, en particulier les jeux de mots qui doivent devenir des jeux de signes.

Ils se soumettent aussi à l'avis et aux corrections d'une personne sourde. Enfin, ils doivent apprendre la chanson par cœur ainsi que ses variantes pour pouvoir la restituer sans faute le jour J.

Le travail commence donc en mai pour s'achever fin juillet. Ainsi, les interprètes des Francofolies de Spa estiment qu'il faut 5 à 7 heures de préparation par chanson !

Une fois sur la scène, les interprètes doivent être capables de suivre le rythme du chanteur, qui parfois ôte ou glisse quelques chansons ou phrases imprévues, et de rendre l'émotion qu'il veut faire passer. Quand l'exécution est belle, cela devient alors un plaisir pour les personnes sourdes d'assister à une traduction.

Voici donc un exemple de fonctionnement dont on peut s'inspirer. On peut aussi solliciter des interprètes indépendants directement. Ici, les interprètes choisissent quelles chansons elles veulent interpréter. Cela peut être imposé, mais il est vrai qu'il y a certaines chansons qui se prêtent mieux à l'interprétation, comme on l'a dit, par exemple celles qui comportent moins de jeux de mots ou de métaphores, mais tout est du cas par cas et il est toujours possible de faire des propositions à l'interprète et on peut aussi toujours envisager de sur-titrer les concerts.

Il y a un autre détail auquel il faut être attentif lorsqu'on fait appel à des interprètes pour les débats ou les échanges avec les artistes et le public. Il faut toujours **allumer/éclairer la salle** pendant ce temps. Cela permet aux personnes sourdes/malentendantes **de repérer qui s'exprime dans la salle**. C'est mieux encore lorsque ça lui est clairement indiqué. Cela permet aussi à l'interprète qui est sur la scène, de **voir la ou les personnes sourdes/malentendantes qui s'expriment en langue des signes** et de pouvoir les interpréter vers l'oral.

Les spectacles en langues signées et bilingues

On peut aussi tout à fait envisager d'inclure, dans la programmation d'un festival, **un spectacle en langue signée ou un spectacle bilingue** langue signée/langue orale. Cela peut être un spectacle existant qui devient bilingue pour l'édition du festival, ou de comédiens qui tentent l'aventure de monter tout un spectacle sur cette base, ou encore d'une création qui serait entièrement le fait de personnes sourdes/malentendantes.

Nous en avons aussi beaucoup parlé concernant les théâtres. Il ne faut pas être trop réticent : les **spectacles de ce genre peuvent être de grande qualité** et ont tout à fait leur place dans un festival grand public qui n'a pas spécifiquement le handicap comme thématique principale. Ils contribuent aussi à **sensibiliser**. Ces spectacles ne parlent pas non plus toujours de la surdité et traitent des thèmes les plus variés les uns que les autres.

Dans le cadre d'un festival, mettre ce type de spectacle à l'affiche présente **l'énorme avantage d'attirer du public sourd/malentendant** et de lui **faire découvrir le reste de la programmation** accessible ! Ce conseil vaut aussi pour les créations filmées ou d'autres genres artistiques.

Le reste du personnel

Tous les intervenants d'un musée ou d'un site touristique (agents d'accueil, gardiens, chargés de communication, personnel du service éducatif, guides-conférenciers) ont aussi intérêt à être **sensibilisés à la surdité**.

Cette formation de base peut se mettre en place via des **structures de formation** spécialement dédiées aux musées ou des asbl spécialisées. Consultez la section « références » ci-dessous.

RÉFÉRENCES

- Ce dossier de 2012 autour de l'actualité de l'époque, résume, d'une autre façon, tout ce à quoi il faut être attentif pour adapter un festival et les écueils à éviter.

- Pour trouver des interprètes, vous pouvez faire appel aux services d'Interprétation de Wallonie et de Bruxelles (SISW et SISB).

- Si vous connaissez des festivals accessibles aux sourds et malentendants (ou si le vôtre en fait partie), pensez à renseigner leur existence sur le site Access-I pour renforcer leur visibilité.

- Si vous désirez apprendre la langue des signes de Belgique francophone, voici un espace qui explique ce qu'il faut savoir à ce propos (formules de cours, écoles et associations, supports de cours,…).

Quelques exemples de festivals accessibles

Un premier bel exemple de festival accessible, c'est **le festival TEFF** (The Extraordinary Film Festival) qui a eu lieu à Namur tous les deux ans depuis décembre 2011. Lors de ce festival, **tous les films présentés sont sous-titrés en français,** par une équipe spécialement affrétée à cette tâche. Tous les films sont aussi introduits et clôturés par un **débat avec la présence d'un interprète** en langue des signes. Ce festival est d'ailleurs accessible pour la grande majorité des handicaps physiques, moteurs, intellectuels.

Les sourds et malentendants eux-mêmes organisent aussi parfois leurs propres festivals et il peut être intéressant de s'y rendre au moins une fois. L'un des plus connus est **le festival Clin d'Oeil** qui a lieu tous les deux ans, en juillet, à Reims en Champagne française. Clin d'Oeil est **le rendez-vous international des artistes sourds, peintres, cinéastes, comédiens,… et de leur public.** C'est à l'occasion de cet événement que les sourds et malentendants, signants pour la plupart, vont prendre connaissance des nouvelles créations qui reflètent **la culture sourde, l'esprit de la communauté sourde et qui sont entièrement en langues des signes**. Plus rarement, certains spectacles sont accessibles aux personnes entendantes. Là aussi, il y a des productions typiques des sourds, et qui ne sont compréhensibles que par bons connaisseurs de la langue des signes, un peu à l'image des jeux de mots en français qui ne sont compréhensibles que par les bons francophones. Là aussi, on peut voir que réaliser une interprétation de la langue des signes vers le français ne serait pas une sinécure pour une grande majorité des spectacles, et pourtant, beaucoup de sourds/malentendants ont, à la différence de leurs confrères festivaliers entendants, **le réflexe de sous-titrer leurs films**, et ce souvent **avec de tout petits moyens**, ou de **prévoir une compréhension en français de leur spectacle**. Ce réflexe se retrouve aussi en dehors des festivals dans beaucoup de productions culturelles initiées par les sourds/malentendants où **un interprète est presque systématiquement prévu (et donc budgétisé !)**. Certaines de ces productions sont de vrais concentrés d'art qui auraient tout à fait leur place dans les festivals dits « grand public » et non pas uniquement dans un but de sensibilisation, mais aussi dans le but de ravir tout public non averti.

visualmundi